




Hôtel de Ville
59283 RAIMBEAUCOURT

Conseil municipal
Séance du 17 mars 2023 – 19 heures
Convocation du 10 mars 2023
Séance ordinaire

Envoyé en préfecture le 21/03/2023
Reçu en préfecture le 21/03/2023
Publié le 
ID : 059-215904897-20230317-DCM_20230317_09-BF

Membres en exercice : 27

Présents : 21 (jusqu'au point n°2) et 22 (à partir du point n°3)

Absents Excusés Représentés : 2 (jusqu'au point n°2) et 3 (à partir du point n°3)

Absents : 2

Étaient présents : M. Alain MENSION, Maire

Mrs Mmes Karine SKOTAREK – David MORTREUX – Geneviève LECLERCQ – Cédric STICKER - Pascaline VITELLARO – Maria IULIANO – Régis SALLEZ – Bernard TRICOT – Bernard HELLEBUYCK – Michel COURTECUISSÉ – Marie-Louise LEMAIRE – Maryline MARLIERE – Salvatore BELLU – Christian LEMAR – Céline CARNEAU – Stéphanie LEMAIRE – Kitty DUQUESNE – Anthony WATTEAU – Angélique GOGÈ – Aurélie PETIT – Angélique DHINNIN (à partir du point n°3).

Étaient absents excusés représentés : Mme Mrs Pascal KACZMARCZYK représenté par Bernard TRICOT – Clémence BARBIER représenté par Angélique DHINNIN (à partir du point n°3) – Gaëtan GRARD représenté par Salvatore BELLU.

Etaient absents : Mrs Christian LANGELIN – Sébastien MANCHE.

Président de la séance : M. Alain MENSION, Maire

Secrétaire de séance : Mme Karine SKOTAREK, 1^{ère} Adjointe

DCM_20230317-09 - Présentation et vote du compte administratif de la commune – Exercice 2022.

Le total des dépenses et des recettes des sections d'investissement et de fonctionnement pour l'exercice 2022 est le suivant :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	4 145 327,23 €	3 351 258,77 €
Recettes	4 208 658,55 €	4 029 252,30 €

Le résultat d'exercice est de + 63 331,32 € en investissement et de + 677 993,53 € en fonctionnement, soit un total de + 741 324,85 €. Compte tenu du résultat de clôture de l'exercice 2021 qui était de – 271 488,38 € en investissement et de + 557 304,19 € en fonctionnement, le résultat de clôture de l'exercice 2022 est de – 208 157,06 € en investissement et de + 854 995,34 € en fonctionnement, soit un total de + 646 838,28 €.

Les montants des :

- Dépenses Engagées non Mandatées (DENM) s'élève à 2 740 681.00 €
- Restes à Réaliser (RAR) s'élève à 2 171 883.00 €.

Le conseil municipal ayant délibéré sur le compte de gestion 2022 qui a été approuvé à l'unanimité, il est proposé aux élus d'approuver le compte administratif de la commune pour l'exercice 2022. Pour ce point, le Conseil Municipal a élu Mme Karine Skotarek présidente de séance et M. Alain Mension, Maire, s'est retiré de la salle de réunion lors du vote des élus.

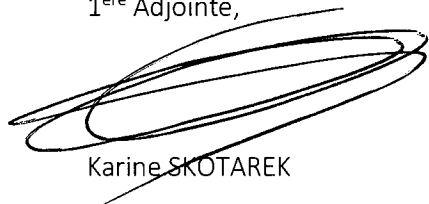
Adopté à l'unanimité.

M. le Maire réintègre la salle de réunion.

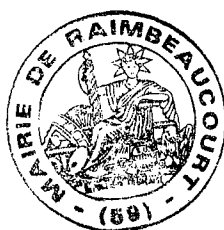
Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance

1^{ère} Adjointe,



Karine SKOTAREK



Le Maire,



Alain MENSION

Publié sur le site Internet le 22/03/23